

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Tierschutz
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Bericht
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gilg, Peter
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Gilg, Peter; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Tierschutz, Bericht, 1973 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Fischerei	1
Tierhaltung, -versuche und -schutz	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Naturschutz	2

Abkürzungsverzeichnis

UNO Organisation der Vereinten Nationen
UREK-NR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
BLV Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen

ONU Organisation des Nations unies
CEATE-CN Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national
OSAV Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Fischerei

BERICHT
DATUM: 30.01.2019
KAREL ZIEHLI

Le Conseil fédéral a publié un rapport en réponse au postulat de la CEATE-CN demandant un **état des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière de pêche**. La commission s'inquiétait de la situation des pêcheurs et pêcheuses qui voient leur revenu baisser d'année en année. En Suisse, 262 personnes pratiquent la pêche professionnelle en tant qu'activité principale, tandis qu'environ 150'000 personnes la pratiquent durant leurs loisirs. Pour ces premiers, le revenu annuel se monte, en moyenne, à CHF 60'000 par année et le rendement de la pêche s'élève à 1350 tonnes par an. Cela ne représente cependant que 2% de la consommation totale de poisson en Suisse. La demande en poisson régional et sauvage est, par ailleurs, largement supérieure à l'offre actuelle.

Quant à l'amélioration des conditions de ces professionnels, le Conseil fédéral estime que c'est à la branche d'assurer la pérennité de ses activités. Il ne peut agir qu'au niveau des habitats aquatiques, en poursuivant l'actuelle politique de protection et de valorisation des eaux.¹

Tierhaltung, -versuche und -schutz

BERICHT
DATUM: 23.05.2018
KAREL ZIEHLI

Le Conseil fédéral profite de présenter son **évaluation de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures** dans un rapport traitant simultanément des postulats Bruderer Wyss (14.4286) et Hess (14.4270). Cette présente ordonnance, mise en place en 2012 suite à la motion Moser (08.3675), est globalement bien comprise par les personnes concernées, à savoir, les magasins vendant des produits contenant de la fourrure. Lors de contrôles effectués par des spécialistes de l'OSAV dans 169 points de vente, 75% de ces derniers ont donné lieu à des contestations mineures, tandis que 32 cas ont présenté un non-respect des charges fixées par l'OSAV. Les effets de l'ordonnance ont été divers. Ainsi, 28% des commerces ont résilié des relations commerciales avec des fournisseurs, les indications données par ces derniers n'étant pas satisfaisantes. Malgré tout, une majorité de vendeurs estime que les informations se sont améliorées depuis l'introduction de l'ordonnance, permettant ainsi de justement informer le client. Ce dernier ne se montre, pour autant, pas plus intéressé par les informations sur les fourrures selon les dires d'une majorité de commerçants. L'évaluation propose diverses recommandations afin d'adapter l'ordonnance, dont certaines seront reprises pour une adaptation prévue. Ainsi en est-il de l'indication «fourrure véritable» qui permettra à l'avenir aux consommateurs d'être plus clairement informé. En plus de cela, les appellations «élevage en groupe» et «élevage en cage sur sol grillagé» seront les deux dénominations utilisées pour la déclaration. Finalement, est étudiée la possibilité, à l'avenir, de classer sous le terme «inconnue» la provenance de la fourrure, si les informations complètes du fournisseur font défaut. Toutes ces modifications seront soumises à la procédure de consultation.²

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

BERICHT
DATUM: 31.12.1973
PETER GILG

Naturschutz

Die Schweiz unterzeichnete ein **Übereinkommen über den internationalen Handel mit gefährdeten Arten freilebender Tiere und Pflanzen**, das von der Umweltschutzkonferenz der UNO im Jahre 1972 angeregt worden war und das die Einführung einer entsprechenden Bewilligungspflicht vorsieht.³

1) Rapport du Conseil fédéral du 30.01.19 en réponse au postulat 15.3795

2) Rapport du Conseil fédéral du 23.05.2018 – Déclaration obligatoire des fourrures

3) BBl, 1973, II, S. 1021 ff.